

Le prince de Galles, disait-on, arrivait dans le Lyonnais, augmentant ainsi la terreur répandue par l'approche des routiers.

Le 5 février 1367, on crut que la ville de Lyon était prise (5).

Les jours de terreur reparaissent ; on fuit de toutes parts dans les forteresses les mieux défendues et dans les grandes villes.

L'abbé Guillaume d'Oncieu prend les mêmes mesures pour les châteaux de l'abbaye, Chazay est l'objet d'une sollicitude particulière, et Guillaume d'Alix reste chargé de la défense de notre cité. Ce fut avec sagesse que toutes ces mesures furent prises, car non seulement des partis anglais traversaient nos campagnes, mais en janvier 1368, on apprend la marche des Routiers vers la vallée de la Saône (6). Le Chapitre de Lyon multiplie ses ordres afin qu'on se hâte de faire rentrer gens et vivres dans les châteaux : « *fiant litteræ capitaneis et castellanis castrorum quod diligenter custodiant et victualia retrahi faciant in eisdem* (7) » ; et de brûler toutes les provisions qu'on ne pourrait mettre en sûreté (8).

Arrivés par les montagnes du Beaujolais et du Mâconnais, les Routiers étaient sur les bords de la Saône en février 1368. Ils la traversent et tentent de surprendre Thoissey ; mais ils échouent devant la défense courageuse des habitants de cette ville (8 bis). Lyon et la province s'effrayent à

(5) A. Péricaud. *Documents. Almanach* 1839, p. 14.

(6) Guigue. *Tard-Venus*, p. 169.

(7) Guigue. *Tard-Venus*, p. 170. Arch. du Rhône. Act. cap. de Saint-Jean, t. I, fol. 79. V^o.

(8) Guigue. *Tard-Venus*, p. 171.

(8 bis). Guigue. *Tard-Venus*, p. 171.